

**Responsable UE**  
Sophie Goblet

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Martine Liakhov

**Contact**  
service.etudiants@saint-  
luc.be  
+32 4 341 81 33

**Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC**  
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle  
12 crédits • 240 points • 120 heures  
Corequis : 4V100 Atelier de l'option

## Activités d'apprentissage

---

**V460I - Cvg: atelier"design d'identités visuelles"**  
12 crédits • 240 points • 120 heures • Goblet Sophie

## Acquis d'apprentissage

---

Au terme du cours d'**Atelier en design d'identités**, l'étudiant est capable de :

- Développer le sens de l'écoute active, analyser un contexte, identifier les besoins d'un commanditaire.
- Proposer des solutions cohérentes et novatrices dans une démarche de recherche en identité visuelle.
- Nourrir et confronter son discours avec des intervenants spécialisés, dans une perspective professionnelle.
- Dépasser sa propre liberté créative au bénéfice de lui même ou d'un tiers dans le cadre de la contrainte.
- Communiquer le résultat de ses recherches via différents supports et médias pertinents et adéquats.
- Tendre à l'autonomie - initier la gestion du stress et du temps

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C7 C8 de notre référentiel interne.

### Objectifs

---

Au terme de l'atelier en identité visuelle, l'étudiant est capable de :

- Développer le sens de l'écoute active, analyser un contexte, identifier les besoins d'un commanditaire.
- Proposer des solutions cohérentes et novatrices dans une démarche de recherche en identité visuelle.
- Nourrir et confronter son discours avec des intervenants spécialisés, dans une perspective professionnelle.
- Dépasser sa propre liberté créative au bénéfice de lui-même ou d'un tiers dans le cadre de la contrainte.
- Communiquer le résultat de ses recherches via différents supports et médias pertinents et adéquats.
- Tendre à l'autonomie - initier la gestion du stress et du temps

### Contenu

---

Le contenu de l'atelier traite de thématiques variées afin d'aborder toutes les dimensions et les formes de l'identité. Il dépend en partie d'opportunités extérieures : intervenants, demandes externes touchant à la réalité du terrain ... il est nourri d'exercices utilisant les acquis du baccalauréat et questionne sur le chemin créatif emprunté par d'autres. Le contenu se situe au croisement de la contrainte et de la liberté afin que l'étudiant puisse identifier son espace de jeu et l'explorer sous une multitude de propositions évolutives. Il aborde également l'hypothèse et la proposition de solutions en matière de support et de diffusion ainsi que l'expérimentation du compromis en réponse aux exigences du contexte, tout en invitant à la prise de risque.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

L'expérimentation étant le mode de fonctionnement principal de cet atelier, le développement de la créativité au service de l'identité visuelle est abordé de manière concrète. L'étudiant est entraîné à développer ses propres compétences et à éprouver sa démarcation positive dans un contexte commun afin d'en extraire sa différence, d'affiner sa vision et de prendre conscience de sa propre identité au service d'un tiers. Les aspirations individuelles sont prises en compte afin d'aider l'étudiant à trouver sa place et à se projeter dans l'avenir. Chaque travail est accompagné d'un briefing favorisant et encourageant l'autonomie visée en Master.

### Mode d'évaluation pratiqué

---

Chaque briefing établi en atelier contient l'objet du travail et son objectif. Sont également communiqués aux étudiants les différents critères d'évaluation sur lesquels ils peuvent se baser pour faire évoluer leur travail vers l'aboutissement. Ces critères apparaissent en filigrane dans le cadre des évaluations afin de pouvoir donner un point de vue le plus objectif possible par rapport à l'objet de départ et au développement du projet de l'étudiant. Les

travaux sous briefing sont évalués toutes les 4 à 6 semaines au Q1, le Q2 se concentre uniquement sur le développement de jury de fin d'année au retour de leur stage. La répartition se fait comme suit : Q1- évaluation continue et travail de synthèse dans le cadre des évaluations de janvier + Q2 évaluation continue sur l'avancement du projet de jury - cloture par une présentation préliminaire (50%) et Jury artistique de fin d'année (50%). Pas de seconde session possible en atelier.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours